

*Financement des programmes établis*

étudiants, mais c'est impossible s'ils ne dénichent pas des emplois assez rémunérateurs pour payer leurs études.

● (1530)

Ce projet de loi et nos institutions d'enseignement ne montrent pas la situation actuelle sous son vrai jour. Je m'explique. Le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) a parlé de l'expérience vécue au Manitoba, et j'aimerais en dire plus long à ce sujet. La majorité des Manitobains ont l'impression que leur gouvernement, contrairement à ceux des autres provinces, ne se soucie guère des déficits et des dépenses sans cesse croissantes. Lors des élections provinciales de 1981, le NPD a promis de bloquer les frais de scolarité pendant un an. Inutile de dire que les étudiants en étaient ravis. Sur ce, le gouvernement provincial a fixé un plafond aux crédits qu'il allait transférer aux établissements d'enseignement postsecondaire. Le fin mot de l'histoire c'est que, compte tenu de la politique populaire qui a contribué à le faire élire, dans nos institutions d'enseignement postsecondaire, les crédits sont insuffisants pour maintenir le rapport étudiants/enseignant, entretenir le matériel ou, en fait, se procurer le nouvel équipement nécessaire pour former les étudiants dans les divers domaines de la technologie de pointe. Il y a donc manifestement un conflit entre les bonnes intentions et un manque de ressources pour lui permettre d'assumer ses responsabilités à l'égard des jeunes Canadiens. Les frais de scolarité augmentent rapidement dans les universités du Manitoba, à l'heure actuelle. Nous nous entendons tous à dire que si l'enseignement postsecondaire devient trop élitiste, c'est le pays tout entier qui en souffrira.

La seule solution possible, à mon sens, monsieur le Président, c'est d'accroître la productivité des Canadiens au sein de notre économie et d'augmenter notre taux de croissance économique. Bon nombre de facteurs entrent en ligne de compte lorsqu'on réfléchit au moyen d'atteindre ce but. Il nous faut en premier lieu, et nous en convenons tous, nous attaquer à un problème qui est assez flou mais non moins réel, à savoir la question de confiance.

Quelque chose me frappe lorsque je m'entretiens avec des Canadiens. Ils veulent des élections parce qu'ils souhaitent avoir à nouveau confiance dans leurs dirigeants politiques. En effet, si l'ensemble de la collectivité a confiance en ses dirigeants politiques, l'économie s'en trouve renforcée. C'est ce qui nous manque aujourd'hui. Monsieur le Président, nous pouvons parler autant que nous le voulons à la Chambre de programmes qui sont valables et que nous devons appuyer et financer. Néanmoins, la croissance économique est une condition indispensable. Le problème, c'est que malgré leurs aspects positifs, bon nombre de ces programmes sont remis en question, du moins sur le plan du financement, à cause de l'incurie économique que les Canadiens ont dû supporter au cours des années.

En tant que député fédéral, je sais que l'enseignement est un terrain dangereux parce que les provinces défendent à juste titre leur droit de définir la politique dans ce domaine. Nous connaissons tous l'article 93, disposition spéciale distincte qui s'applique à la séparation des pouvoirs en matière d'enseignement. Je pense, monsieur le Président, et la Chambre pourra y réfléchir, que nous devons nous demander sérieusement si le financement que le gouvernement fédéral consacre à l'enseignement postsecondaire rapporte toujours aux jeunes Canadiens les avantages souhaités.

Je suis convaincu que les éducateurs souhaitent modifier l'enseignement. En effet, l'enseignement a souvent été à l'avant-garde du changement. Lorsque j'examine l'économie d'autres pays comme le Japon et que je constate les relations démocratiques qui existent entre les syndicats et le patronat en Allemagne de l'Ouest, je me rends compte que nous avons une leçon à en tirer. Lorsque j'examine tous les programmes dont la Chambre est saisie et que nous qualifions souvent de projets créateurs d'emplois, je me demande sérieusement si au moins une partie de ces fonds ne devrait pas être affectés directement à la formation, sur l'initiative concertée des gouvernements fédéral et provinciaux. Certains réagissent très vite en prétendant que c'est le cas. Je parle pour ma part d'une formation orientée précisément vers certains secteurs où, à mon sens, le Canada peut ouvrir la voie dans le monde. Peut-être est-ce en raison de notre régime fédéraliste, mais il me semble que même si ces programmes sont déjà en vigueur dans notre pays, nos objectifs sont souvent mal définis.

Par exemple, monsieur le Président, je me suis entretenu avec certains étudiants qui ont décidé de s'inscrire à l'université ces dernières années, et je leur ai demandé quels motifs les y avait poussés. Nous avons pu constater depuis quelques années une augmentation du nombre des inscriptions universitaires. L'une des réponses qu'ils donnent, c'est qu'êtant sans travail et ne sachant pas quoi faire, ils ont décidé de s'inscrire à des cours à la faculté des arts. Je suis sûr que certains de mes collègues à la Chambre ont reçu la même réponse. Je ne déprécie pas ces cours, d'autant que je suis diplômé dans le même domaine. Mais est-ce le meilleur moyen de satisfaire aux besoins de formation de la jeunesse canadienne? Je comprends, monsieur le Président, que le problème dépasse largement le financement des programmes établis ou les programmes de formation que le gouvernement fédéral a mis en place. Ce qui est pour moi un sujet réel de préoccupation, c'est qu'il va falloir mettre beaucoup plus de soin à chercher un terrain d'entente entre les gouvernements des provinces et le gouvernement fédéral parce que la compétence en matière d'éducation appartient aux premiers. Certains me disent qu'on réglerait aisément la question en accroissant le montant des dépenses dans les universités. Cela aiderait. Je vous signale toutefois, monsieur le Président, que cela ne réglerait pas le problème majeur. Je lance à mes collègues le défi de retrouver la vision des spoutniks qui nous a secoués après 1957. Nous devons accorder une priorité encore bien plus grande aux fonds fédéraux et provinciaux aux fins précises de former nos jeunes et de favoriser la croissance économique. Cela s'impose à cause des possibilités que je sais exister dans notre pays. Il est important de retrouver cette vision et je vois le projet de loi C-12 se tourner vers le passé au lieu d'envisager les véritables questions de climat dans l'enseignement postsecondaire au Canada.

● (1540)

**M. Cullen:** Monsieur le Président, j'écoute toujours le député attentivement parce que je sais qu'il se prépare bien. A-t-il déjà laissé entendre aux jeunes à qui il a pu parler que personne n'a plus à dire qu'eux-mêmes dans leur choix de carrière et de professions? Bien souvent nous interrompons trop tôt les entrevues que nous avons avec eux. Il se peut que l'étudiant à qui le député a demandé pourquoi il suivait des cours lui ait répondu qu'il n'avait pas d'emploi et que la faculté